

LA VOIX DES OUBLIES « VDO »



PLAN D'ACTION 2024

Décembre 2023

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte

La Voix des oubliés a travaillé et va travailler dans un contexte marqué par plusieurs faits.

Au niveau politique, l'année 2024 constituera une année de tous les enjeux politiques, d'abord la publication des résultats des élections présidentielles, législatives nationales et provinciales ainsi que communales. Ce qui débouchera sur la mise en place d'un nouveau gouvernement, qui offrira, espérons-le, des nouveaux espoirs pour les personnes vulnérables. A ce niveau, les ONG que nous sommes, ont un rôle important à jouer dans la construction de la paix.

Au niveau social et économique, la population congolaise vit généralement dans la pauvreté avec un taux très extrême. La situation des personnes vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite, les personnes non voyantes et mal voyantes, les personnes vivant avec albinisme, reste très préoccupantes. Les orphelins et les veuves vivant dans les structures sociales d'encadrement sont en manque d'aide et de soutien.

C'est ainsi que la VDO attend mener cette année quelques actions envers ces couches de la population défavorisée pour contribuer à leur autonomisation et à leur réintégration sociale.

Au niveau institutionnel, La VDO en tant que structure d'accompagnement et d'encadrement des personnes vulnérables présente des atouts organisationnels et institutionnels énormes pour lui permettre d'accomplir sa mission. Mais, des efforts doivent être envisagés au cours cette année pour la consolidation des atouts de la VDO, notamment dans la redynamisation de tous les membres autour de la vision commune qui consiste à secourir les personnes en détresse et autour de renforcement technique et matériel de la VDO, c'est-à-dire doter à la VDO les équipements pour l'amener à bien accomplir sa mission.

Eu égard à ce contexte, La Voix des Oubliés « VDO » se propose dans le cadre de ce plan d'action les axes stratégiques suivants :

Axe stratégique 1 : Promouvoir l'autonomisation des personnes vulnérables

Il s'agira dans cet axe de mener les actions dans le but de renforcer le pouvoir économique des personnes vulnérables pour leur auto-prise en charge, de favoriser leur intégration sociale et de leur redonner le sourire.

Axe stratégique 2 : Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles de la VDO

Les actions à mener dans cet axe vont consister renforcer les atouts institutionnels de la VDO et à mobiliser les moyens humains, financiers et matériels pour permettre à la VDO de bien accomplir sa mission.

1.2. BREVE PRESENTATION DE LA VDO

1.2.1. Aperçu historique

« *J'étais en prison, et vous ne m'avez pas pris soin de moi, j'ai été en prison, et vous ne m'avez pas visité* » Mattieu 25.37

C'est dans cette perspective en se basant sur ce verset cité ci-dessus qu'est née l'Organisation non gouvernementale et sans but lucratif dénommée « **LA VOIX DES OUBLIES** », VDO en sigle, sous l'initiative de Monsieur Honoré LOANGO BOELUA BAENDAFE, Ambassadeur Humanitaire de la Paix.

En effet, certaines personnes sont oubliées par notre société pour diverses raisons : soit parce qu'on est malade et cette maladie a perduré, soit parce qu'on se retrouve en prison pour un motif ou un autre, soit encore parce qu'on n'est plus stars d'autres fois ou qu'on n'a plus des moyens d'autres fois, soit enfin on est sinistré et victime de catastrophes.

C'est ainsi, se basant également sur l'adage qui dit que *l'union fait la force*, nous avons pensé mettre sur pieds cette structure afin de prêter mains fortes à nos frères et sœurs en difficultés.

Seuls, nous ne pouvons rien, mais avec l'appui de tout le monde et surtout de notre Créateur, nous arriverons à notre objectif : celui d'un monde meilleur où fait bon vivre, un paradis où la souffrance, les difficultés, la misère et autres catastrophes n'auront pas de place.

A ce jour, la VDO fonctionne normalement et remplit les conditions de fond et de forme exigées par la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 de la République démocratique du Congo régissant les Associations sans but lucratif.

1.2.2. Objectifs

Les objectifs poursuivis par la VDO sont :

- Conscientiser et sensibiliser les personnes oubliées pour les impliquer dans les efforts de leur propre prise en charge
- Lutter contre la discrimination ou l'intolérance des personnes oubliées
- Aider ces personnes à connaître leurs droits et devoirs envers la société
- Promouvoir la culture de la Paix par la sensibilisation au respect des valeurs fondamentales et universelles que sont la liberté, la justice, la démocratie, la tolérance, la solidarité, l'égalité, la vie, etc
- S'investir pour la promotion et la protection des droits humains en général et particulièrement ceux des personnes oubliées
- Assurer la formation et l'encadrement des personnes oubliées par des séminaires et des ateliers
- Assurer la mobilisation des ressources et mener des actions caritatives et humanitaires au profit des personnes oubliées
- Organiser les journées d'échanges humanitaires entre les acteurs locaux et internationaux en collaboration avec l'Etat congolais

1.2.3. Organisation/fonctionnement

A ce niveau, nous devons préciser que la Voix des Oubliés comprend deux organes statutaires, à savoir :

1.2.3.1. Le Conseil d'administration

Il est l'organe qui a pour rôle entre autres :

- Arrêter la politique générale de l'association ;
- Adopter les statuts et le règlement d'ordre intérieur de l'association ;

- Approuver le rapport du comité exécutif sur la gestion et les activités de l'association ;
- Elire et le cas échéant révoquer les membres du comité exécutif ;
- Etudier et analyser les modalités de coopération avec d'autres organismes ;
- Agréer ou rejeter la candidature d'un membre effectif, d'honneur ou sympathisant sur proposition du comité exécutif.

Il se réunit en session ordinaire une fois par mois et en session extraordinaire une fois que le besoin l'exige sur convocation du Président du Comité Exécutif qui en assure la présidence.

1.2.3.2. Le Comité Exécutif

Il est l'organe de gestion et d'exécution des décisions prises par le conseil d'administration.

Il est composé des personnes qui s'occupent chacun dans les secteurs d'activités visant l'atteinte des objectifs que la VDO s'est assigné.

Le comité exécutif se compose de la manière suivante :

N°	NOMS	FONCTION
01	LOANGO BOELUA BAENDAFE Honoré	PRESIDENT
02	TSHIBUABUA TSHIMANGA Mamy	VICE-PRESIDENTE
03	NGENGA TEMBO Vickera	SECRETAIRE GENERAL
04	LUMANJI Nancy Christine	SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE
05	IYALA BONGWALANGA Julie	TRESORIERE GENERALE
06	BIYELA VILHENA Serge	CHARGE DE PROJETS
07	NGALULA KHANDA Nadège	CONSEILLERE JURIDIQUE

1.2.4. Ressource

La VDO vit principalement des cotisations de ses membres effectifs. Il n'est pas exclu que l'Association bénéficie des dons et legs de la part des partenaires nationaux et internationaux.

II. PREVISION DE L'ANNEE

2.1. Axes stratégiques

2.1.1. AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCER LES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DE LA VDO POUR LUI PERMETTRE D'ACCOMPLIR SA MISSION

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Activités
Objectif 1 : Renforcer les atouts institutionnels de la VDO	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les ressources internes (humaines, matérielles et financières) mobilisées ; ✓ Bureau administratif acquis et équipé ; ✓ Les outils de gestion tenus et à jour. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 60% des cotisations des membres perçues ; ✓ Présence du bureau équipé ; ✓ Présence des outils de gestion tenus et à jour ; ✓ 50% des membres participent activement aux activités et réunions 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser les réunions du comité exécutif, de l'AG ; 2. Tenir les outils de gestion (livre de caisse, rapports, comptes rendus/PV des réunions...) ; 3. Mobiliser les ressources pour l'acquisition du bureau et équipements (mobiliers et matériels de bureau (location) 4. Organiser la cérémonie d'échanges de vœux ; 5. Organiser des activités récréatives en faveur des membres et partenaires ; 6. Organiser les forums de rencontre entre les ONG de la place

AXE STRATEGIQUE 2 : PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES PERSONNES VULNERABLES

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Activités
Objectif 1 : Redonner le sourire aux personnes défavorisées et sinistrées et renforcer leur pouvoir économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les personnes défavorisées ont retrouvé du sourire ▪ Les capacités des personnes vulnérables dans les activités d'autonomisation renforcées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre des personnes touchées et assistées ▪ Liste des besoins. 	<ol style="list-style-type: none"> 7. Organiser une activité de formation en faveur des personnes vulnérables 8. Organiser une visite dans un orphelinat de la place 9. Organiser une activité de formation en faveur des personnes vulnérables

			10. Appuyer les fonds de roulement de 20 personnes vulnérables à cibler 11. Faire des suivis des activités économiques des personnes vulnérables bénéficiaires de l'appui financier de la VDO 12. Organiser une visite dans un orphelinat de la place
--	--	--	---

III. **BUDGET**

Il s'agit ici de donner les coûts suivant les axes stratégiques adoptés par la VDO pour l'année 2024.

AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCER LES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DE LA VDO POUR LUI PERMETTRE D'ACCOMPLIR SA MISSION

Code	Activités et sous activités	Lieu	Responsable	Cout en \$ USD
1.1	Organiser les réunions du comité exécutif, de l'AG ;	Kinshasa /siège	Président et Secrétaire général	736,40
1.2	Tenir les outils de gestion (livre de caisse, rapports, comptes rendus/PV des réunions...) ;	Kinshasa / siège	Président, Secrétaire général et Trésorière	247,55
1.3	Mobiliser les ressources pour l'acquisition du bureau et équipements (mobiliers et matériels de bureau (location)	Kinshasa / siège	Comité Exécutif	13.625,00
1.4	Organiser la cérémonie d'échanges de vœux ;	Kinshasa	Comité Exécutif	2.605,00

1.5	Organiser des activités récréatives en faveur des membres et partenaires	Kinshasa	Comité Exécutif	2.650,00
1.6	Organiser les forums de rencontre entre les ONG de la place	Kinshasa	Comité Exécutif	3.170,93

AXE STRATEGIQUE 2 : PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES PERSONNES VULNERABLES

Code	Activités et sous activités	Lieu	Responsable	Cout en \$ USD
2.1	Organiser une activité de formation en faveur des personnes vulnérables	Kinshasa	Comité Exécutif	2.662,43
2.2	Organiser une visite dans un orphelinat de la place	Kinshasa	Comité Exécutif	2.785,00
2.3	Appuyer les fonds de roulement de 20 personnes vulnérables à cibler	Kinshasa	Comité Exécutif	1.100,00
2.4	Faire des suivis des activités économiques des personnes vulnérables bénéficiaires de l'appui financier de la VDO	Kinshasa	Comité Exécutif	1.705,00

De ce qui précède, le budget annuel total pour l'exercice 2024 est chiffré à **USD 31.287,31** (Dollars américains Trente et un mille deux cent quatre vingt sept , centimes trente et un.

IV. CHRONOGRAMME D'ACTIVITES

AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCER LES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DE LA VDO POUR LUI PERMETTRE D'ACCOMPLIR SA MISSION

Code	Activités et sous activités	Période
1.1	Organiser les réunions du comité exécutif, de l'AG ;	Mensuel
1.2	Tenir les outils de gestion (livre de caisse, rapports, comptes rendus/PV des réunions...) ;	Annuel
1.3	Mobiliser les ressources pour l'acquisition du bureau et équipements (mobiliers et matériels de bureau (location)	Annuel
1.4	Organiser la cérémonie d'échanges de vœux ;	27.02.2024
1.5	Organiser des activités récréatives en faveur des membres et partenaires	05.05.2024
1.6	Organiser les forums de rencontre entre les ONG de la place	31.08.2024

AXE STRATEGIQUE 2 : PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES PERSONNES VULNERABLES

Code	Activités et sous activités	Période
2.1	Organiser une activité de formation en faveur des personnes vulnérables	26.10.2024
2.2	Appuyer les fonds de roulement de 20 personnes vulnérables à cibler	26.11.2024
2.3	Faire des suivis des activités économiques des personnes vulnérables bénéficiaires de l'appui financier de la VDO	15.12.2024
2.4	Organiser une visite dans un orphelinat de la place	21.12.2024

Conclusion

Les membres du comité exécutif de la Voix des Oubliés « VDO » en sigle, a procédé à l'élaboration du plan d'action 2024 en tenant compte du contexte général du pays relatif aux personnes vulnérables et de la situation institutionnelle de la VDO.

La mise en œuvre de ce plan d'action dépendra de la mobilisation des ressources humaines financières et matérielles et de l'élan de solidarité des personnes tant physiques que morales pour venir en aide aux personnes vulnérables.

Fait à Kinshasa, le 15 décembre 2023

Pour LA VOIX DES OUBLIES

Vickera NGANGA TEMBO
Secrétaire Général

Honoré LOANGO BOELUA BAENDAFE
Président & Ambassadeur Humanitaire
Pour la Paix